



Réf. Farde e-Assemblées : 2411911

**N° OJ : 179****Projet d'Arrêté - Conseil du 28/06/2021****Objet : Tourisme.- Asbl "Photo City".- Subsidés spécifiques : 25.000,00 EUR.**

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "Photo City";

Vu les crédits prévus aux articles 76201/33202 et 56110/33202 du budget ordinaire 2021;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer des subsidés spécifiques pour un montant total de 25.000,00 EUR à l'attention de l'asbl Photo City pour l'organisation du projet d'exposition « Photocity » qui se tiendra à Tour &amp; Taxi du 17 juin au 12 septembre, réparti comme suit :

- 1) 10.000,00 EUR à l'article 76201/33202 du budget ordinaire 2021;
- 2) 15.000,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2021.

Annexes :